

Paris, le 9 décembre 2022

Lettre d'information aux porteurs de parts du Fonds « EXPERTISE REACTIVE »

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du Fonds commun de placement « **EXPERTISE REACTIVE** » et nous vous remercions de votre confiance.

Quels changements vont intervenir sur votre Fonds ?

Nous vous informons que Meeschaert Asset Management, la société de gestion du fonds, va procéder à une modification du profil de risque de ce FCP.

Quand cette opération interviendra-t-elle ?

Ces modifications entreront en vigueur le 15 Décembre 2022

Quel est l'impact de ces modifications sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?

Modification du profil de rendement/risque	:	OUI
Augmentation du profil de rendement/risque	:	OUI
Augmentation des frais	:	NON
Ampleur de l'évolution du profil de rendement / risque	:	Significatif 1



Quel est l'impact de cette ou ces opérations sur votre fiscalité ?

Ces modifications n'ont aucun impact sur votre fiscalité.

¹ Cet indicateur se base sur l'évolution du SRRI et l'évolution de l'exposition du fonds à une ou plusieurs typologies de risques.

Quelles sont les principales différences entre la situation actuelle et la situation future du Fonds dont vous détenez des parts ?

	Avant	Après	
Modification du profil de rendement/risque			Contribution au profil de risque par rapport à la situation précédente
	Liste avec les fourchettes d'exposition	Liste avec les fourchettes d'exposition	
	Exposition minimum aux produits de taux : 40%	Exposition minimum aux produits de taux : 20%	+
Evolution de l'exposition aux différentes catégories de risques	Titres intégrant des dérivés simples : Néant.	Titres intégrant des dérivés simples : Le fonds aura recours à tout type de titres intégrant des dérivés simples. Les bons de souscription resteront dans la limite de 10% de l'actif net. Les EMTN Structurés / Certificat Structurés intégrant un ou des contrats financiers simples resteront dans une limite de 20% de l'actif net.	+
	Titres intégrant des dérivés complexes : Néant	Titres intégrant des dérivés complexes : Le fonds n'aura pas recours à des titres intégrant des dérivés complexes à l'exception des titres convertibles contingents dans la limite de 20% de l'actif net.	+



MEESCHAERT

Asset Management

Les éléments à ne pas oublier pour l'investisseur :

Nous vous rappelons également la nécessité et l'importance de prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et du prospectus qui sont tenus à votre disposition au siège de la société de gestion.

Ces documents ainsi que les derniers documents annuels, périodiques et la composition des actifs sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à :

Meeschaert Asset Management –Tour Maine Montparnasse
33, avenue du Maine
75775 Paris Cedex 15

Le DICI et le prospectus sont aussi consultables sur le site internet de la société de gestion www.meeschaert-am.com.

Enfin, nous vous invitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller pour faire le point sur vos placements et votre situation.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Dan SAYAG
Directeur Général